



Dossier approuvé



Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux

Département du Finistère PPRN-L 3

Phase 2 : Caractérisation des aléas

Atlas cartographique



13/12/2016

HYN21668L



Informations qualité du document

Informations générales

Auteur(s)	Guillaume GHESQUIERE, Amel MECHROUH, M-Laure BOSSIS
Titre du projet	Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux –PPRN-L 3
Titre du document	Phase 2 : Atlas cartographique
Date	13/12/2016
Référence	HYN21668L

Destinataires

Envoyé à :		
Nom	Organisme	Envoyé le :
D. Blaise	DDTM	13/12/2016
Copie à :		
Nom	Organisme	Envoyé le :

Historique modifications

Version	Date	Rédigé par	Visé par :
V0	18/12/2014	ML. BOSSIS / V. HUCHET	Pierre-Alain RIELLAND / ML BOSSIS
V1	09/02/2015	ML. BOSSIS / V. HUCHET	Pierre-Alain RIELLAND / ML BOSSIS
V2	11/10/2015	ML. BOSSIS / SA TAUPIN	ML BOSSIS
V3	04/11/2015	Z. LAURENT / F. COLOMBET	ML BOSSIS
V4	03/02/2016	Z.LAURENT	ML BOSSIS
V5	13/12/2016	SA TAUPIN	ML BOSSIS

Liste des cartographies

Série de cartes n°1 : Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection

Série de cartes n°2 : Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence sans prise en compte de l'effet des structures de protection

Série de cartes n°3 : Carte de l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

Série de cartes n°4 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

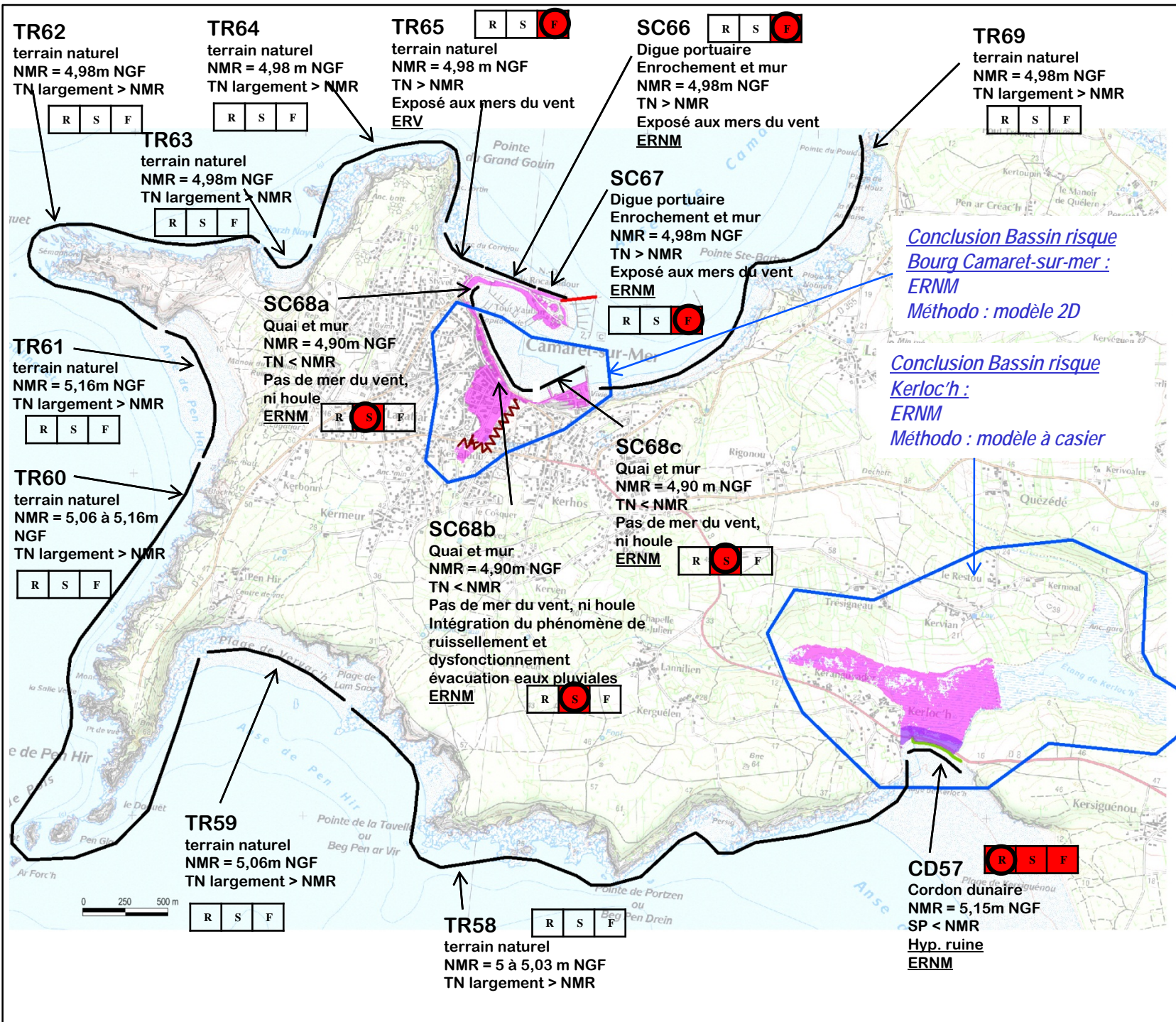
Série de cartes n°5 : Carte de l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

Série de cartes n°6 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

Série de cartes n°7 : Carte de l'aléa érosion

Série de cartes n°8 : Carte de l'aléa érosion intégrant le changement climatique

Série de cartes n°1 : Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection



Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection

- Camaret-sur-Mer**
- Bassin de risque
 - Zones basses par superposition topographique
 - Cordons dunaires
 - Ouvrages de protection contre les inondations (classés article R214.113 par arrêté)
 - Dignes de classe D
 - Remblais d'infrastructure dans zones basses
 - Bande de précaution

- SC33a** Découpage en tronçons homogènes et identifiants
- TN : Terrain naturel
 - SP : Structure de protection contre la submersion
 - NMR : Niveau marin à la cote le plus important

- Code de lecture des phénomènes à prendre en compte :**
- | | | |
|---|---|---|
| R | S | F |
|---|---|---|
- R** phénomène de rupture (ruine, brèche), affaissement cordon)
 - S** phénomène de surverse
 - F** phénomène de franchissement
 - phénomène potentiel pour l'évènement référence
 - phénomène retenu pour le calcul, car prépondérant sur le tronçon
 - Localisation de la brèche
 - Localisation de l'affaissement du cordon

- Code de lecture des évènements à prendre en compte :**
- ERV : Evènement référence générant les volumes franchissants les plus importants
 - ERNM : Evènement référence générant le niveau marin le plus important

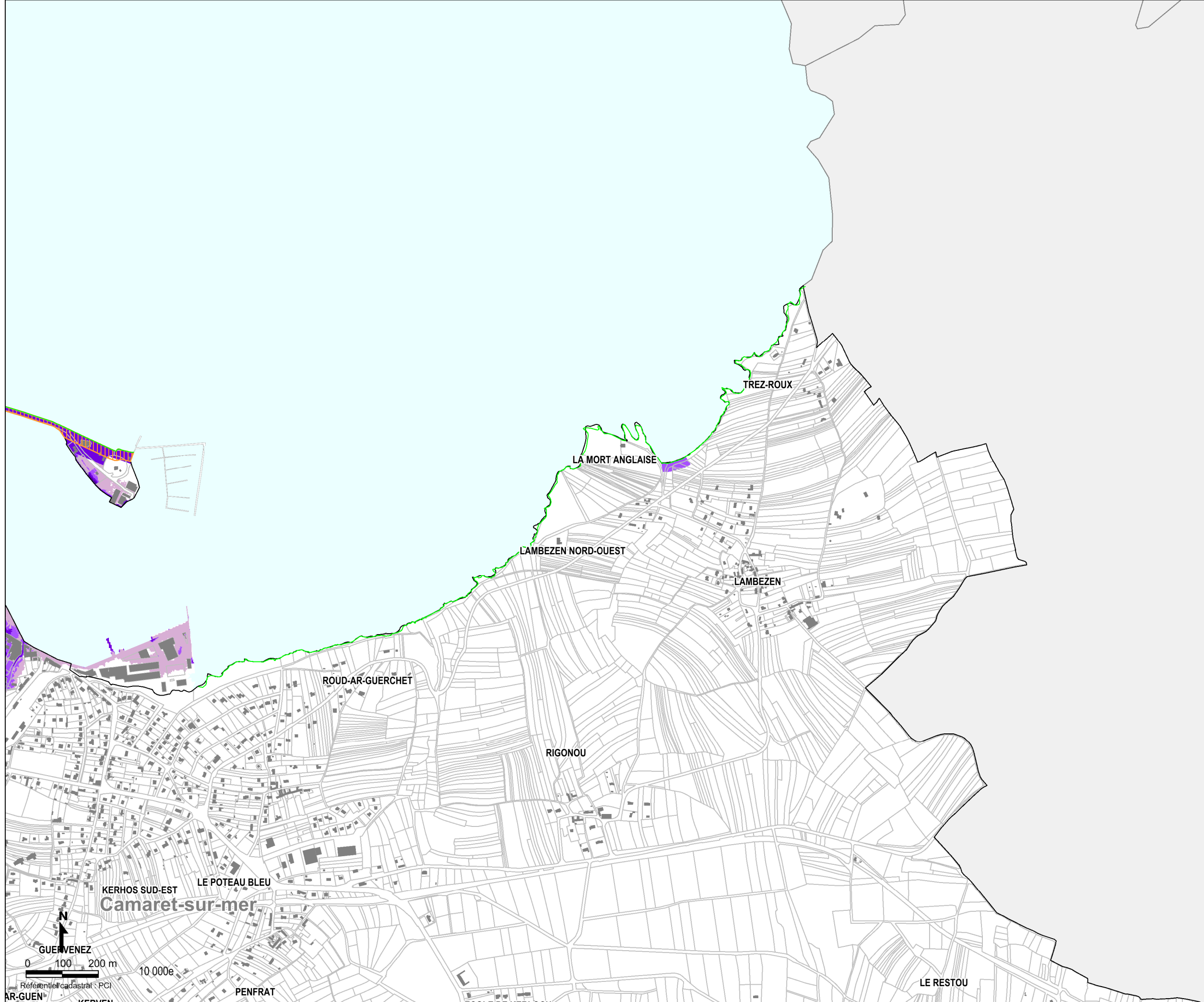
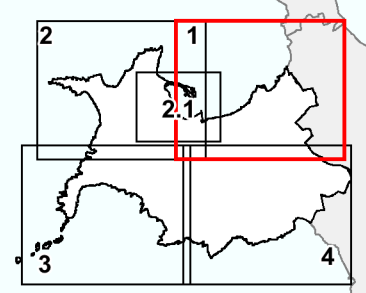
Série de cartes n°2 : Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence sans prise en compte de l'effet des structures de protection

PPRL-3 - Camaret
**Carte de l'aléa de
submersion basée sur
l'évènement référence
(sans prise en compte de
l'effet des structures de
protection)**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Trait de côte actuel
- Aléas
 - Faible
 - Moyen
 - Fort
 - Très fort
- Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
- Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.



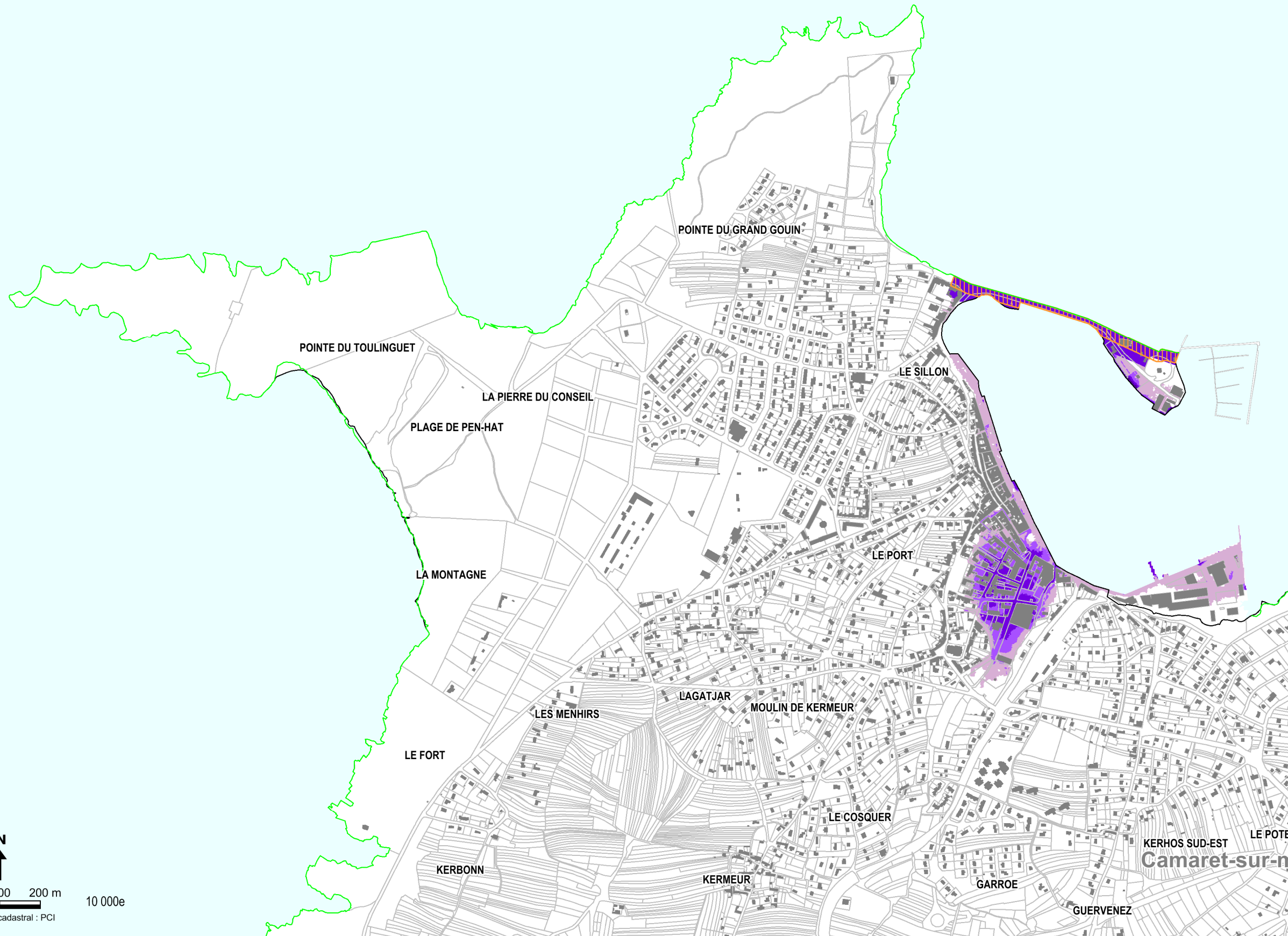
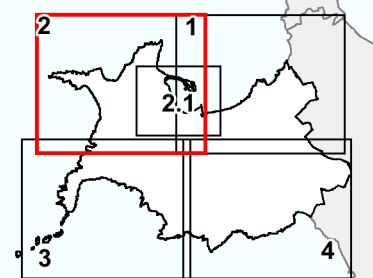
PPRL-3 - Camaret

**Carte de l'aléa de
submersion basée sur
l'évènement référence
(sans prise en compte
de l'effet des structures de
protection)**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

Limite de commune

Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

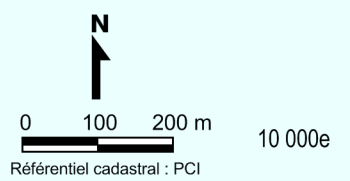
Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

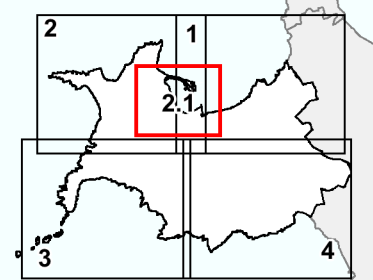
Source : Cadastre PCI 2012
Version projet de PPRL





PPRL-3 - Camaret
**Carte de l'aléa de
submersion basée sur
l'évènement référence
(sans prise en compte de
l'effet des structures de
protection)**
Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2.1
 (carte par bassin de risque)



Légende

-  Limite de commune
-  Trait de côte actuel
- Aléas**
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort
-  Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
-  Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

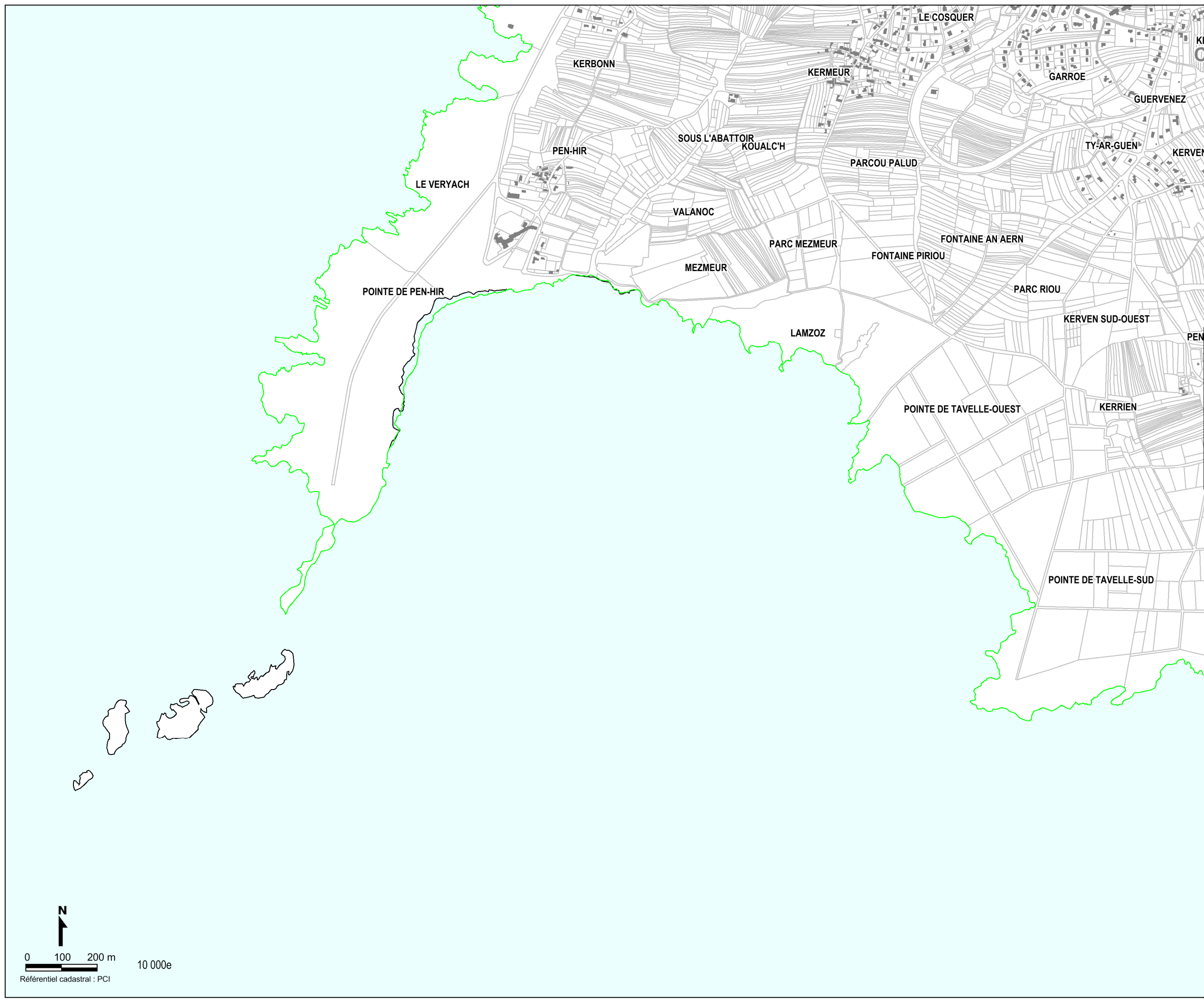
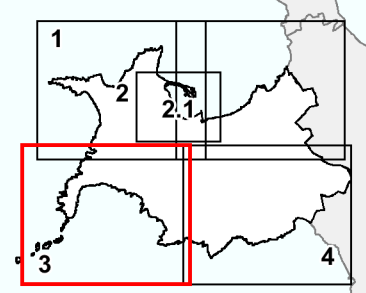
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.
 Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

PPRL-3 - Camaret
**Carte de l'aléa de
submersion basée sur
l'évènement référence
(sans prise en compte de
l'effet des structures de
protection)**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 3

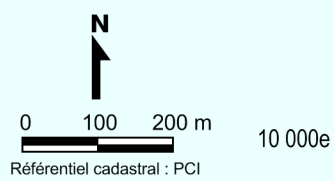
(carte par bassin de risque)



Légende

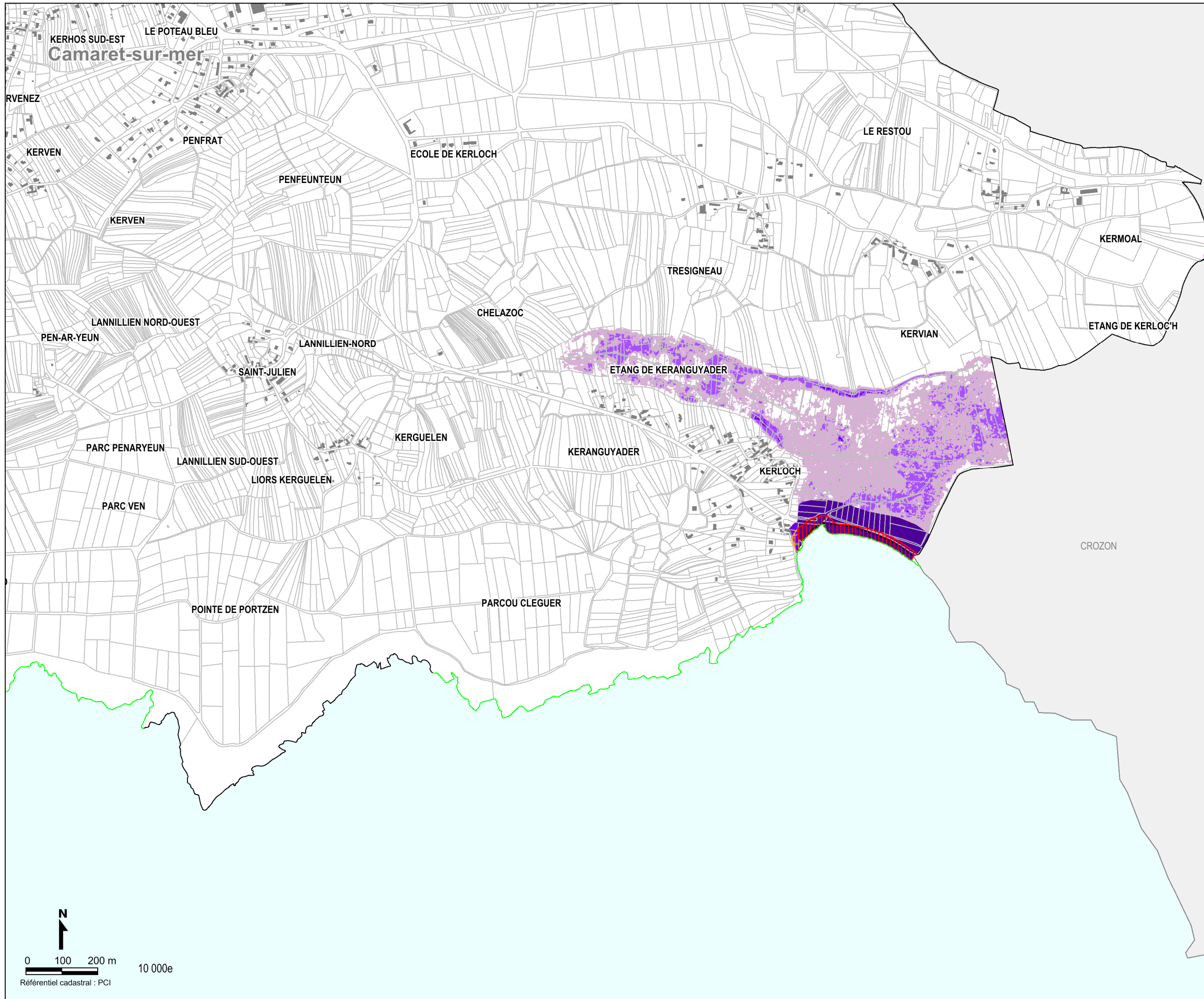
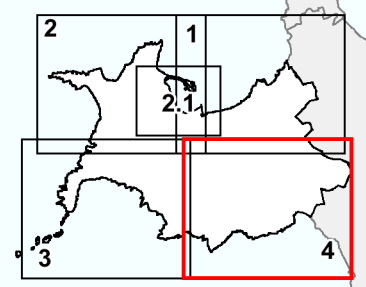
- Limite de commune
- Trait de côte actuel
- Aléas
 - Faible
 - Moyen
 - Fort
 - Très fort
- Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
- Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.



PPRL-3 - Camaret
**Carte de l'aléa de
submersion basée sur
l'évènement référence
(sans prise en compte de
l'effet des structures de
protection)**
Commune de Camaret-sur-Mer

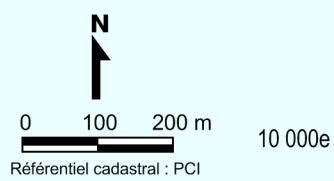
Carte n° 4
(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Trait de côte actuel
- Aléas
 - Faible
 - Moyen
 - Fort
 - Très fort
- Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
- Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.



Série de cartes n°3 : Carte de l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection



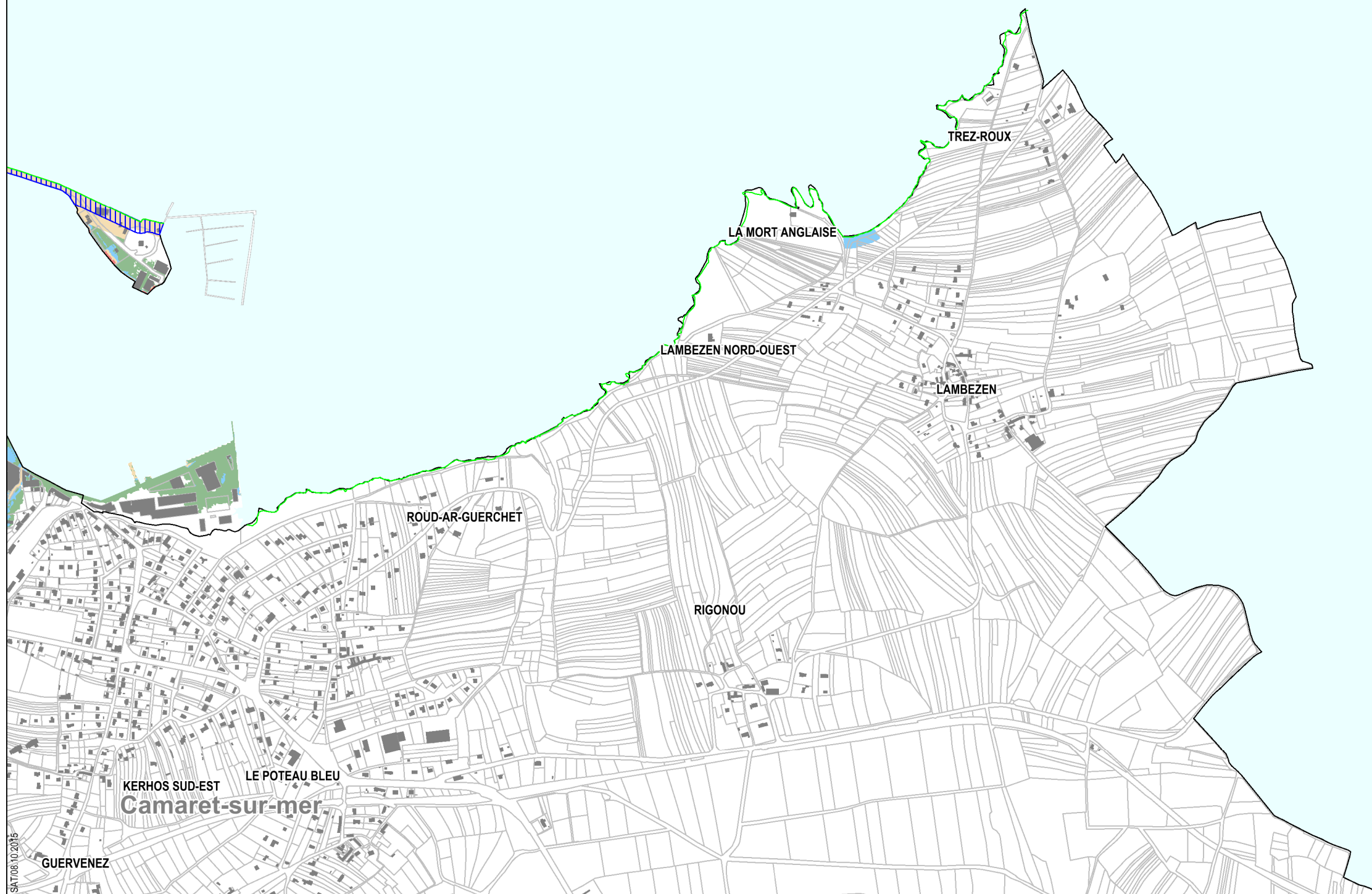
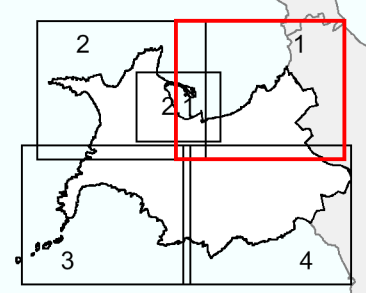
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas de référence
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite
cadastrale, en raison des phénomènes permanents
d'érosion et d'accrétion de la côte.

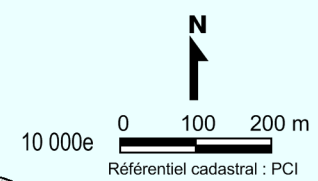
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux
franchissements c'est le trait de côte actuel qui
est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016



HYN21668L-PPRL29



SAT08.10.2015



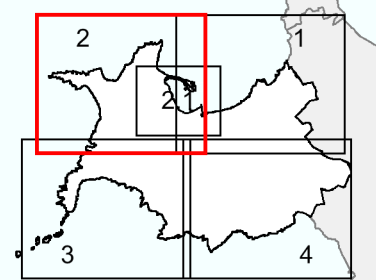
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas de référence
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

Limite de commune

Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016



HYN21668L-PPRL29

INTE DU GRAND GOUIN

LE SILLON

LE PORT

MOULIN DE KERMEUR



PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES LITTORAUX

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Finistère

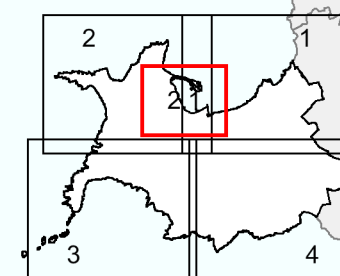
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas de référence
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2.1

(carte par bassin de risque)



Légende

Limite de commune

Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs
mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et
à des chocs mécaniques des vagues

Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite
cadastrale, en raison des phénomènes permanents
d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux
franchissements c'est le trait de côte actuel qui
est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016



HYN21668L-PPRL29

0 50 100 m

5 000e

Référentiel cadastral : PCI



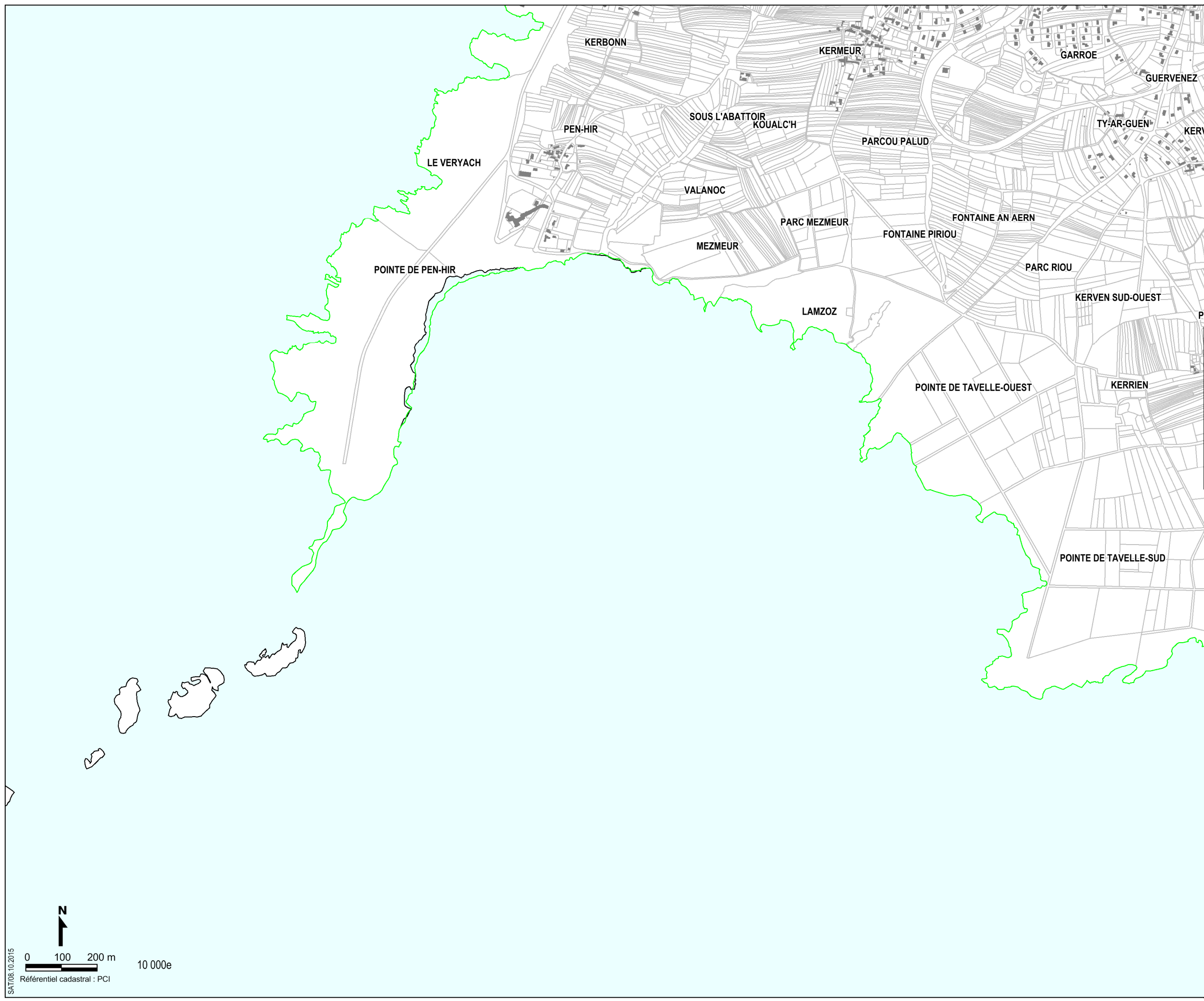
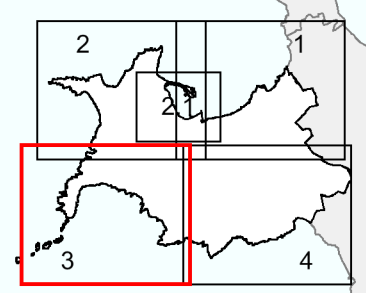
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas de référence
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



Légende

Limite de commune

Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs
mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et
à des chocs mécaniques des vagues

Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite
cadastrale, en raison des phénomènes permanents
d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux
franchissements c'est le trait de côte actuel qui
est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016



HYN21668L-PPRL29



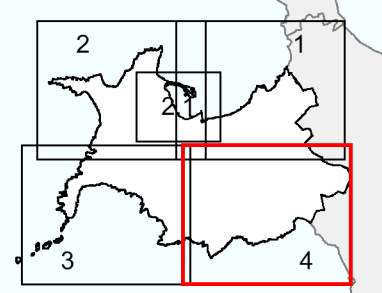
PPRL-3 - Camaret

**Carte d'aléas de référence
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)**

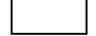






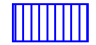

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 4

(carte par bassin de risque)



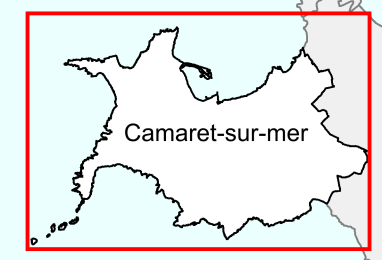
Légende

-  Limite de commune
-  Trait de côte actuel
- Aléas**
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort
-  Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
-  Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues
-  Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Série de cartes n°4 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

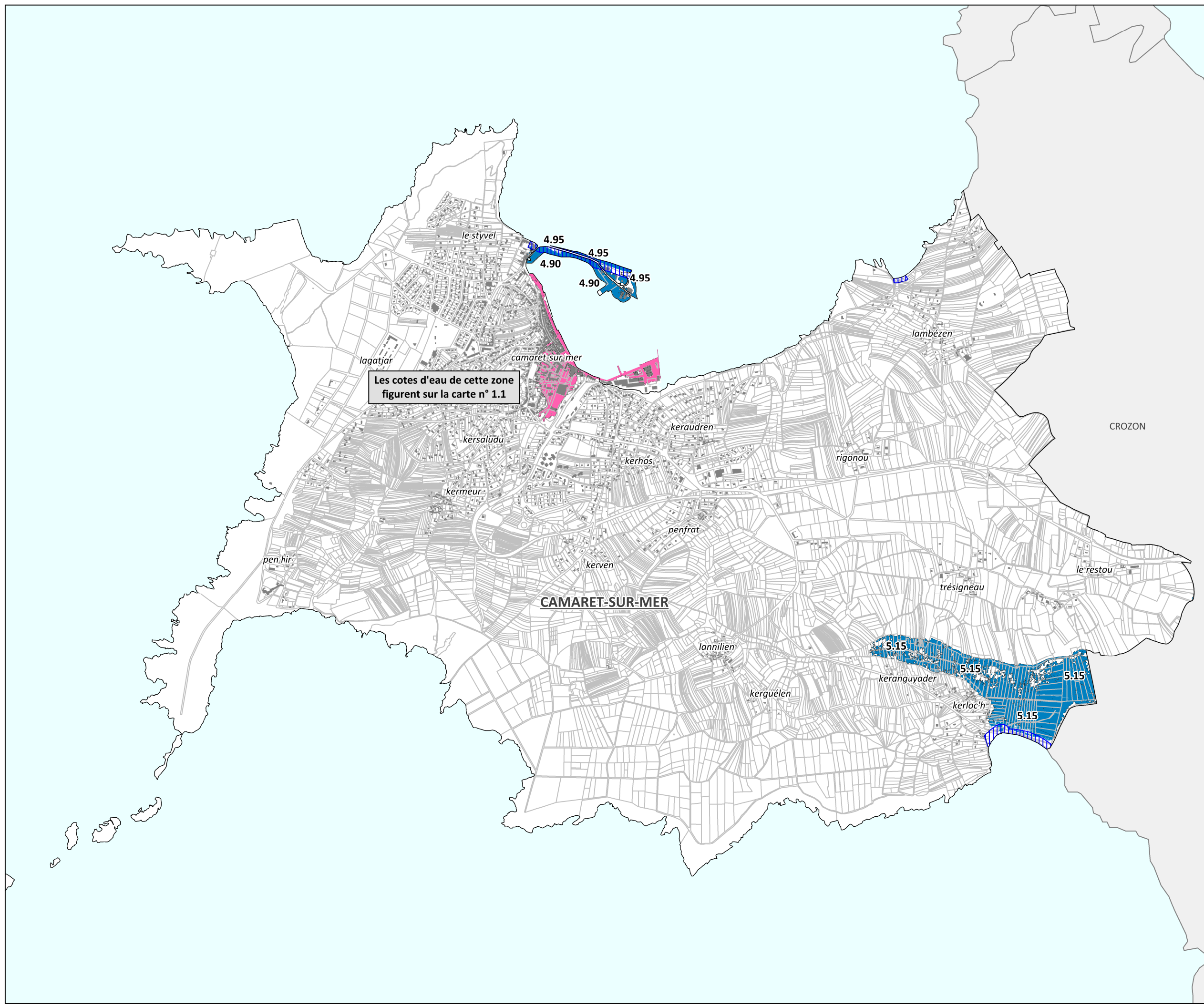
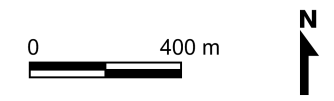
PPRL-3 - Camaret
Carte des cotes d'eau
pour l'aléa référence
(avec prise en compte
de l'état des ouvrages)
Commune de Camaret
Carte n° 1
Annexe aux cartes
de zonage réglementaire



Les cotes d'eau de cette zone
figurent sur la carte n° 1.1

- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa référence
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Se référer à la carte de zoom N°1.1
- 5.23** Cote du niveau d'eau
- Lorsque superposition :**
 - ou
 - Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)





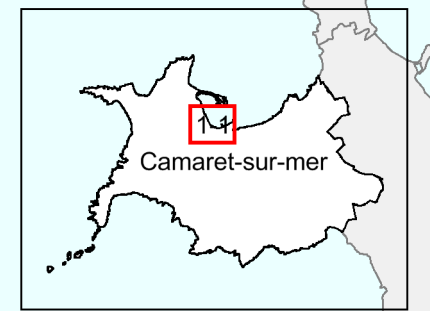
PPRL-3 - Camaret
Carte des cotes d'eau
pour l'aléa référence

(avec prise en compte
de l'état des ouvrages)

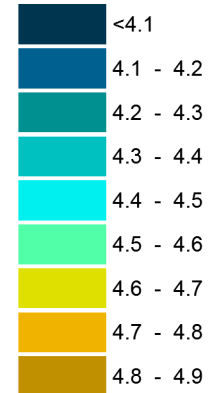
Commune de Camaret

Carte n° 1-1
Zone modélisée en 2D

Annexe aux cartes de zonage réglementaire



Cotes d'eau (en mètres NGF)



Toutes les cotes d'eau sont rattachées
au système de nivellement général de
la France (NGF)

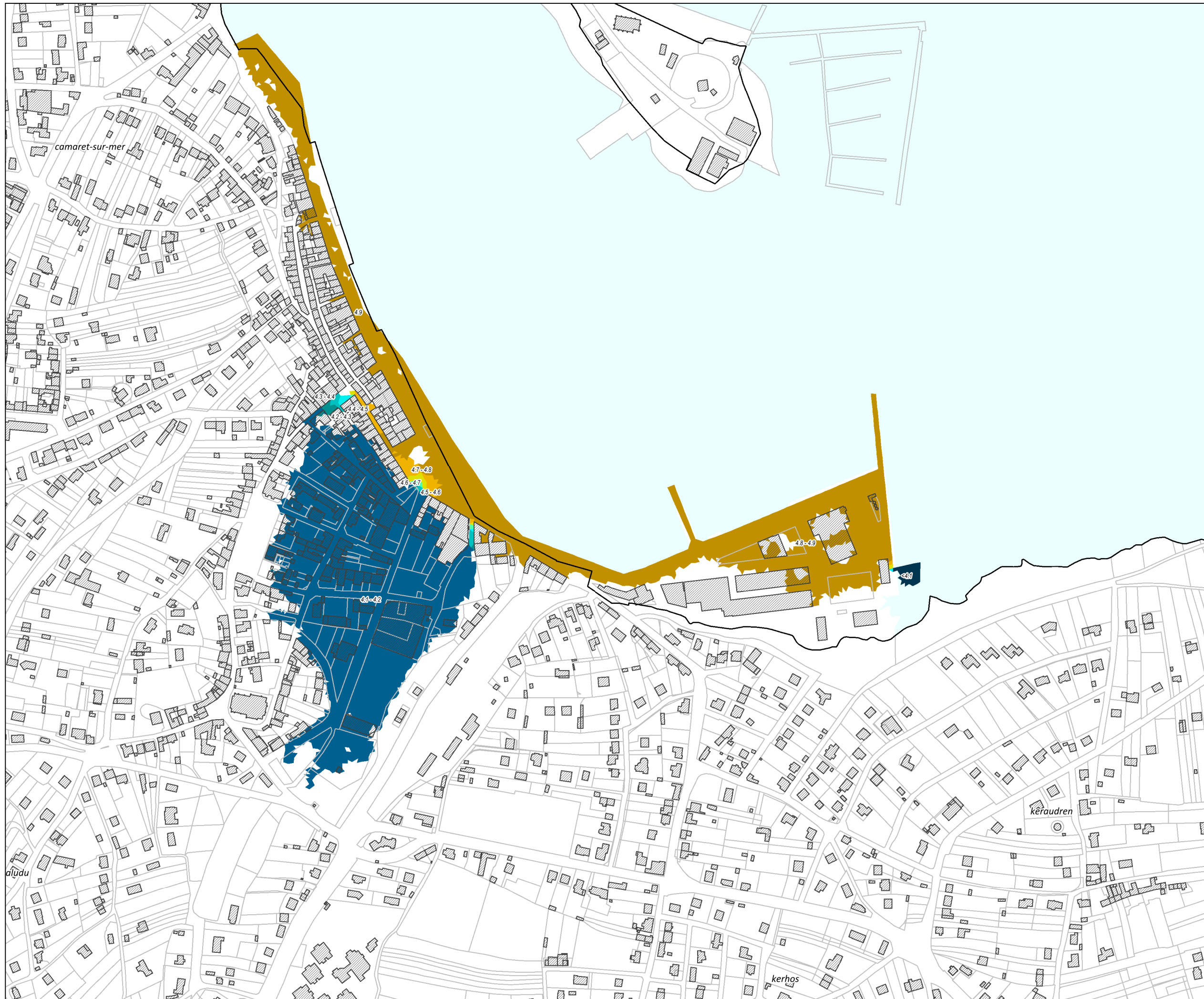


Source : Cadastre PCI 2012

Novembre 2016



HYN21668L-PPRL29



Série de cartes n°5 : Carte de l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)



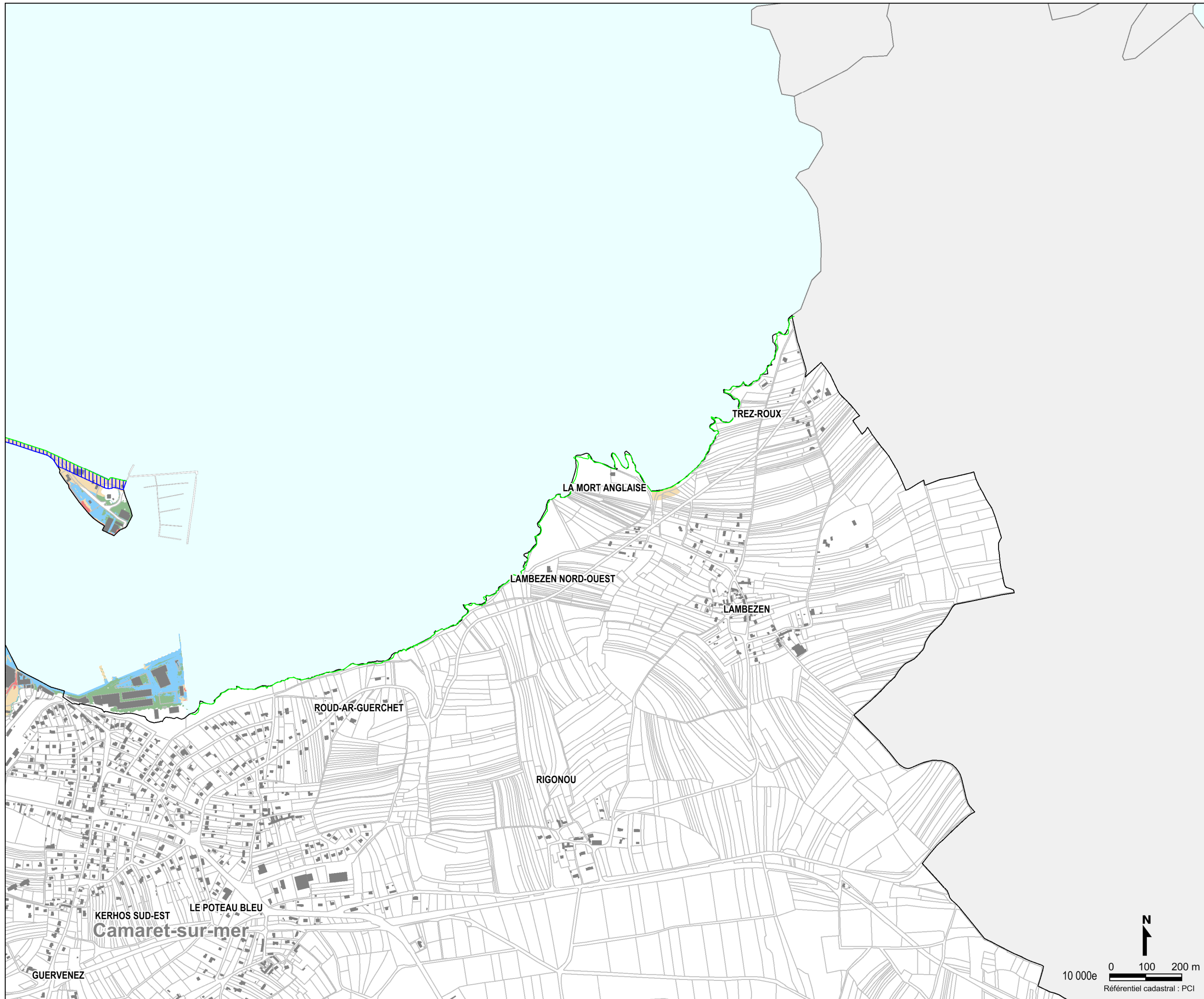
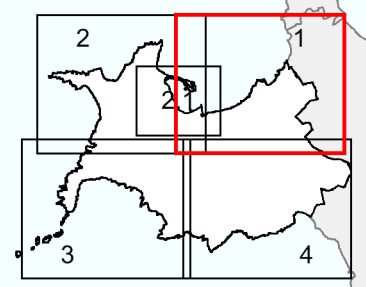
PPRL-3 - Camaret

**Carte de l'aléa à
échéance 100 ans
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs
mécaniques des vagues

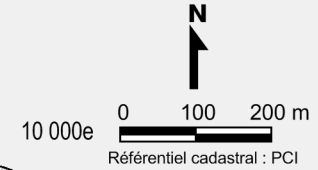
▨ Zones soumises à des projections et
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016



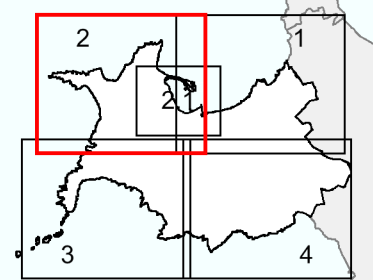
PPRL-3 - Camaret

**Carte de l'aléa à
échéance 100 ans
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)**


Commune de Camaret-sur-Mer


Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

 Limite de commune

 Trait de côte actuel


Aléas


 Faible


 Moyen

 Fort

 Très fort

 Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

 Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

 Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016

ITE DU GRAND GOUIN

LE SILLON

LE PORT

MOULIN DE KERMEUR



PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES LITTORAUX

Préfet du Finistère

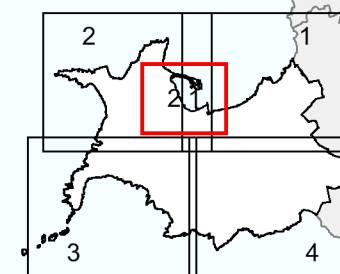
PPRL-3 - Camaret

Carte de l'aléa à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2.1

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

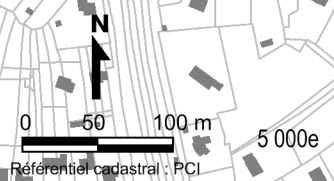
▨ Zones soumises à des chocs
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012
Version projet de PPRL - Décembre 2016





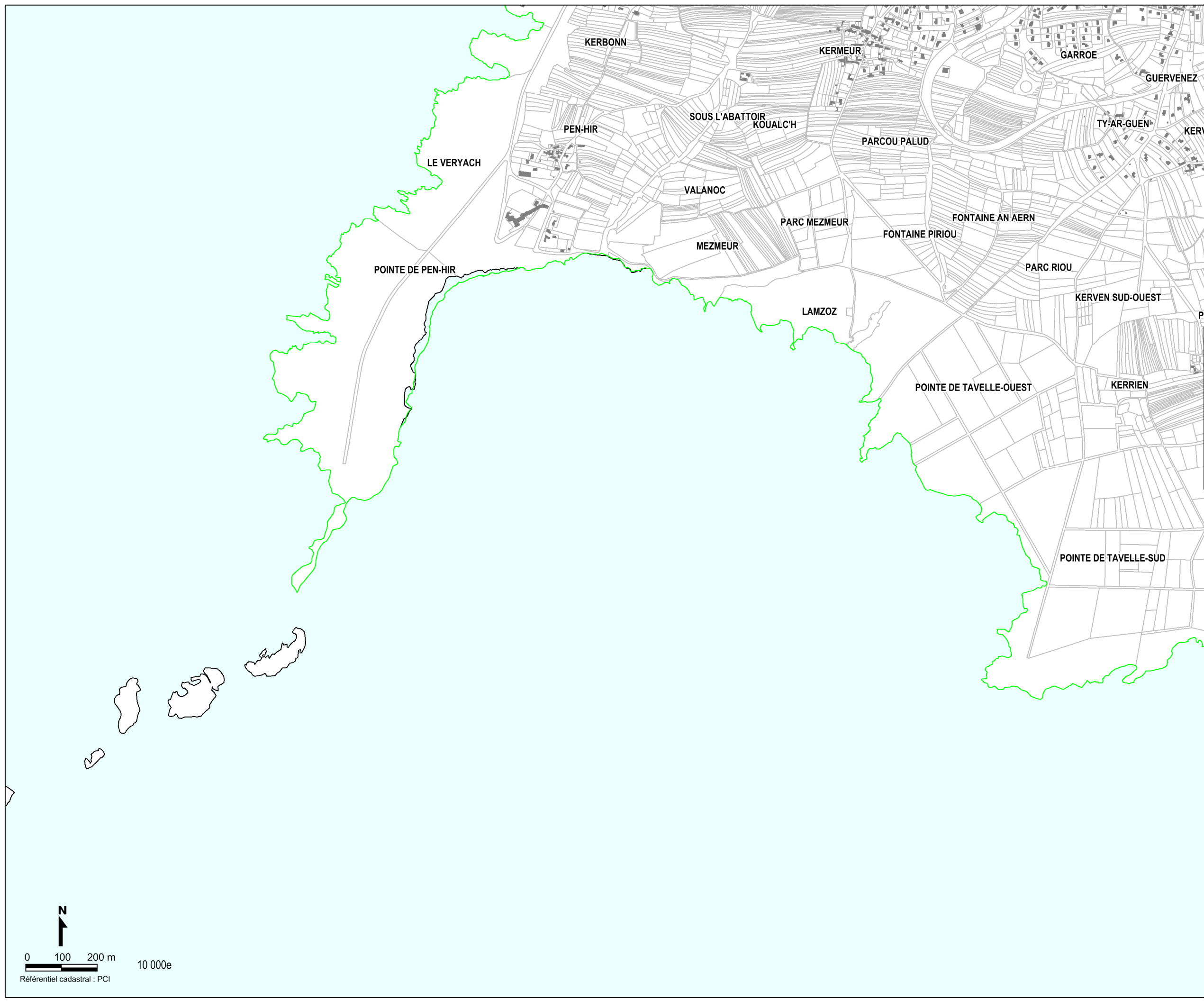
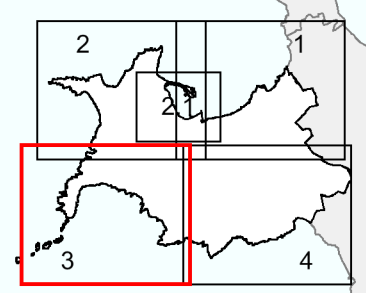
PPRL-3 - Camaret

**Carte de l'aléa à
échéance 100 ans
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs
mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et
à des chocs mécaniques des vagues

Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite
cadastrale, en raison des phénomènes permanents
d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux
franchissements c'est le trait de côte actuel qui
est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012

Version projet de PPRL - Décembre 2016



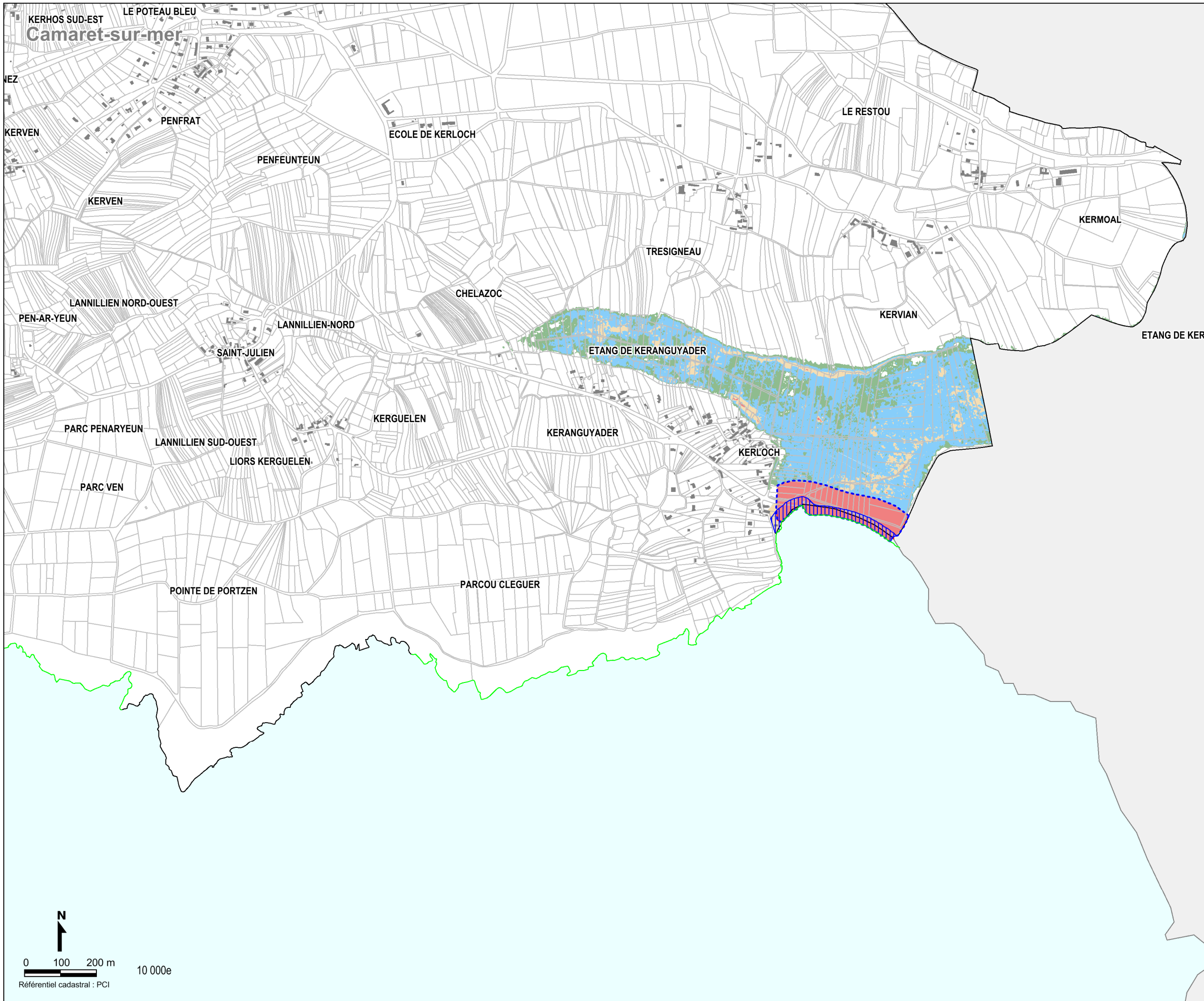
HYN21668L-PPRL29



0 100 200 m

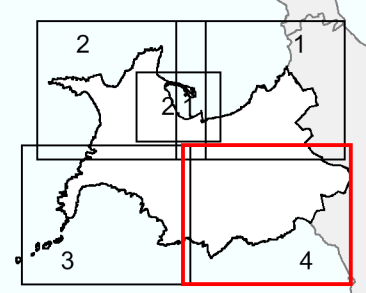
10 000e


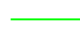





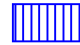

Référentiel cadastral : PCI



PPRL-3 - Camaret
**Carte de l'aléa à
échéance 100 ans
(avec prise en compte
de l'effet des
structures de protection)**

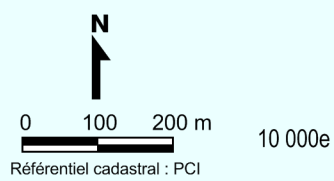
Commune de Camaret-sur-Mer
Carte n° 4
 (carte par bassin de risque)



- Légende**
-  Limite de commune
 -  Trait de côte actuel
 - Aléas**
 -  Faible
 -  Moyen
 -  Fort
 -  Très fort
 -  Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
 -  Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues
 -  Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.
 Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Source : Cadastre PCI 2012
 Version projet de PPRL - Décembre 2016



Série de cartes n°6 : Carte des cote d'eau pour l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

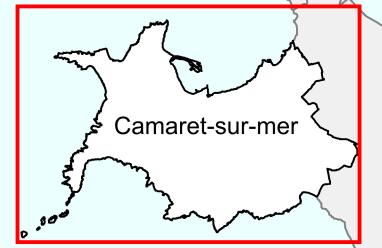
PPRL-3 - Camaret
Carte des cotes d'eau
pour l'aléa à échéance 100 ans

(avec prise en compte
de l'état des ouvrages)

Commune de Camaret

Carte n° 1

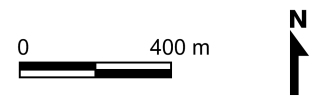
Annexe aux cartes
de zonage réglementaire



Les cotes d'eau de cette zone
figurent sur la carte n° 1.1

- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Se référer à la carte de zoom N°1.1
- 5.23 Cote du niveau d'eau
- Lorsque superposition :
 - Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)





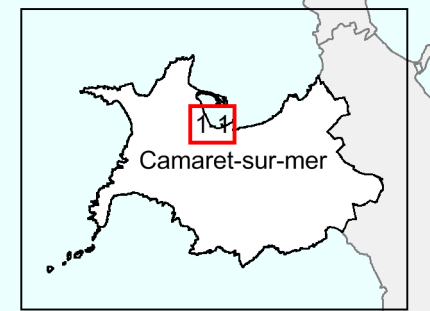
PPRL-3 - Camaret
Carte des cotes d'eau
pour l'aléa à échéance 100 ans

(avec prise en compte
de l'état des ouvrages)

Commune de Camaret

Carte n° 1-1
Zone modélisée en 2D

Annexe aux cartes de zonage réglementaire



Cotes d'eau (en mètres NGF)

- 4.9 - 5.0
- 5.2 - 5.3

Toutes les cotes d'eau sont rattachées
au système de nivellement général de
la France (NGF)

0 80 m

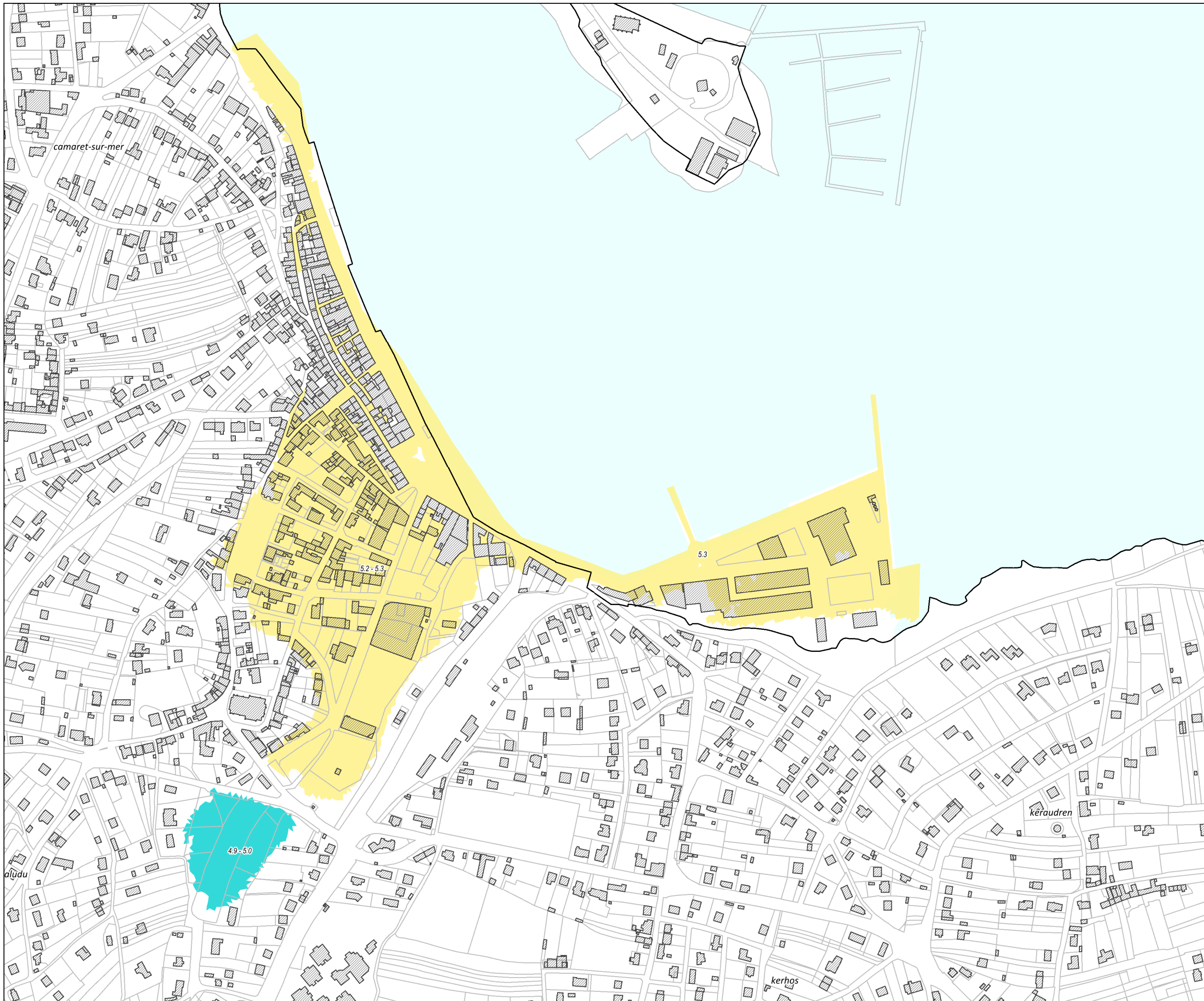


Source : Cadastre PCI 2012

Novembre 2016



HYN21668L-PPRL29



Série de cartes n°7 : Carte de l'aléa érosion



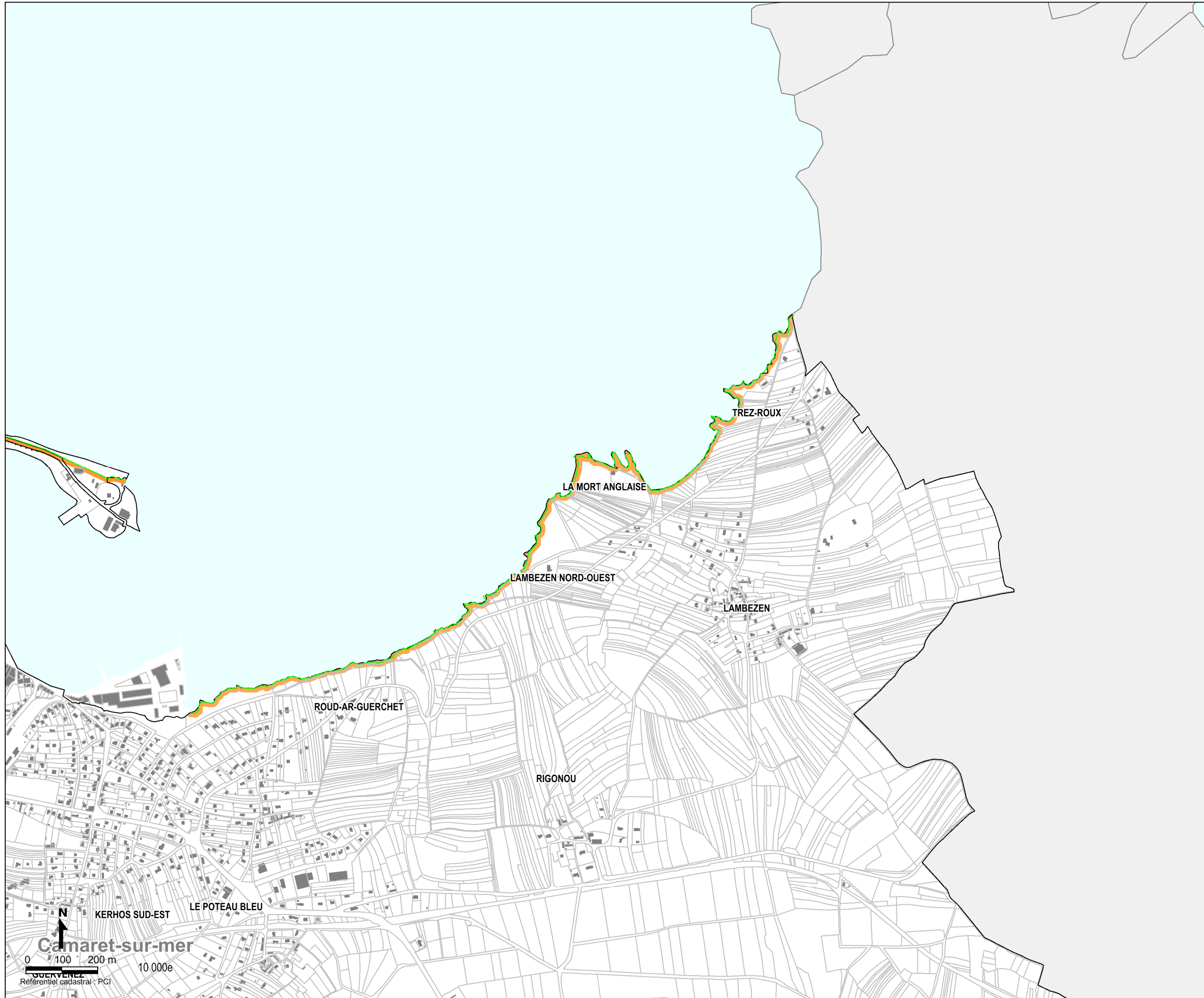
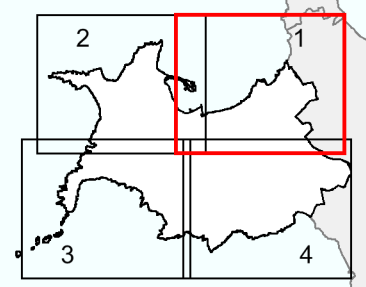
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas du recul
du trait de côte de référence

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®

Camaret-sur-mer

0 100 200 m 10 000e

GUERVENEZ
Référentiel cadastral : PCI

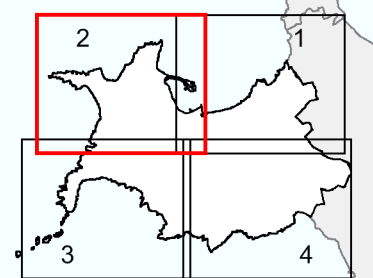
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas du recul
du trait de côte de référence




Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

-  Limite de commune
-  Aléas érosion
-  Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®





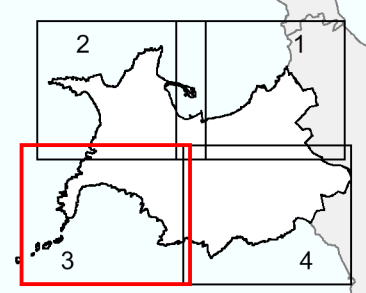
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas du recul
du trait de côte de référence

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



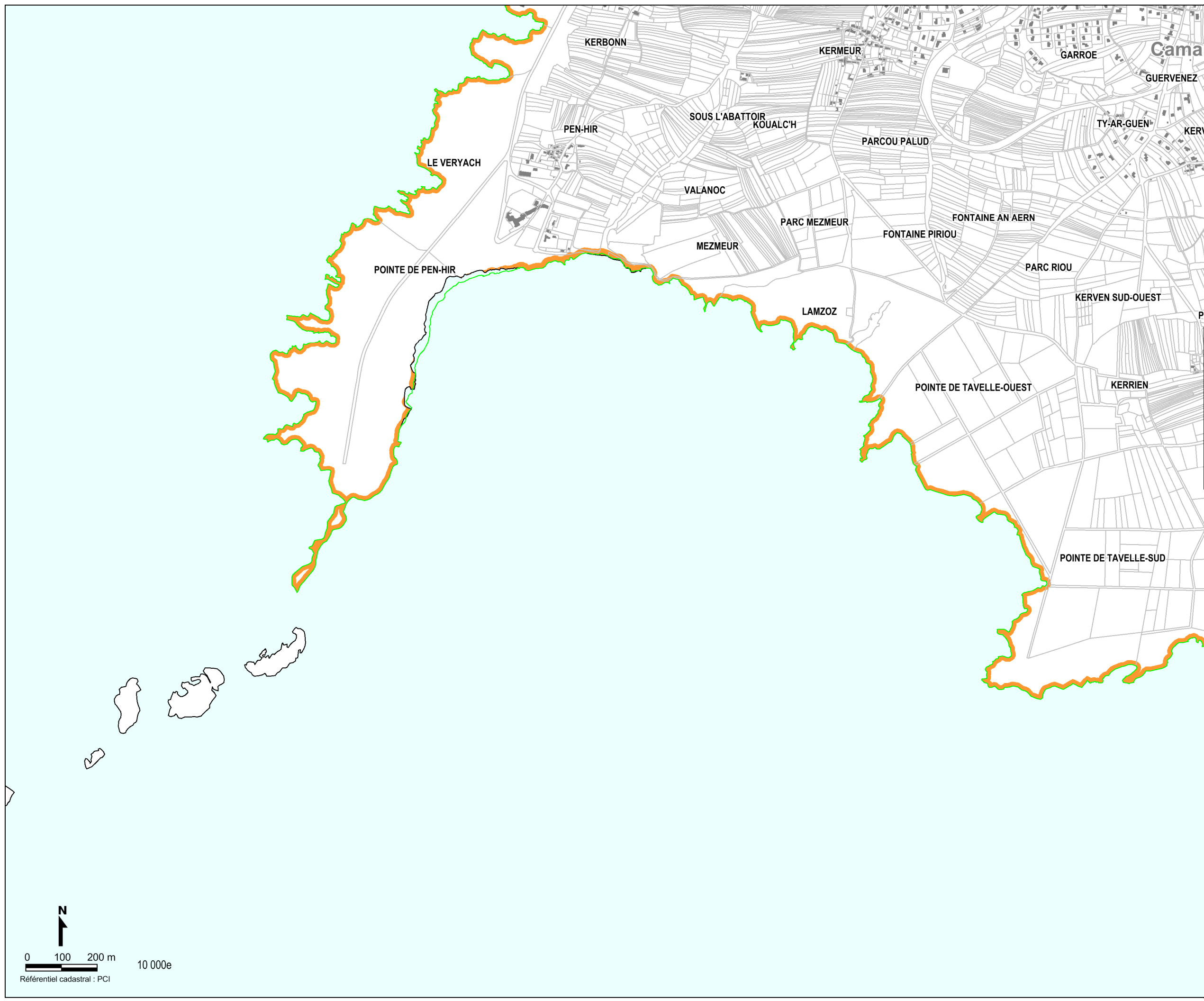
Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®



0 100 200 m
10 000e
Référentiel cadastral : PCI



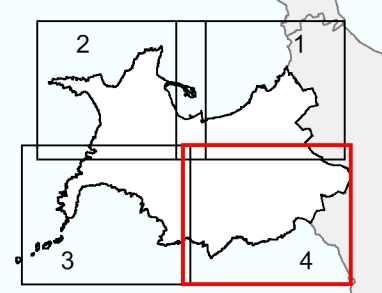
PPRL-3 - Camaret

Carte d'aléas du recul
du trait de côte de référence




Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 4

(carte par bassin de risque)

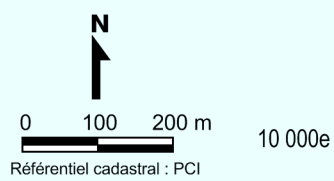


Légende

-  Limite de commune
-  Aléas érosion
-  Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



Série de cartes n°8 : Carte de l'aléa érosion intégrant le changement climatique

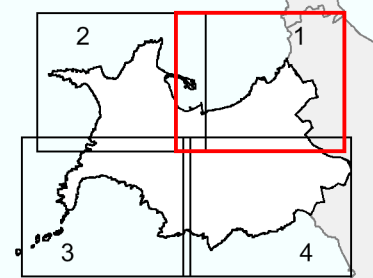
PPRL-3 - Camaret

**Carte de la position
du trait de côte estimée
à échéance 100 ans
avec prise en compte
du changement climatique**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®



SAT28/09/2015

Camaret-sur-mer
Référentiel cadastral : PCI

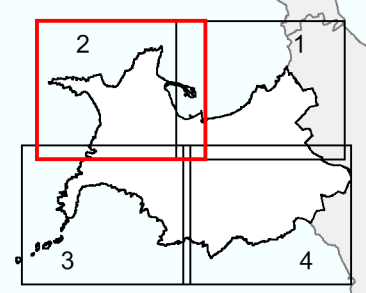
PPRL-3 - Camaret

**Carte de la position
du trait de côte estimée
à échéance 100 ans
avec prise en compte
du changement climatique**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®



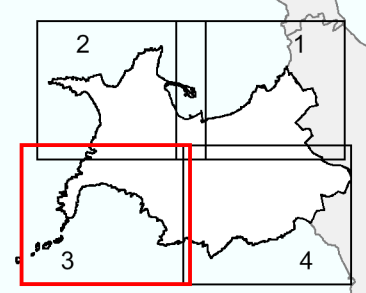
PPRL-3 - Camaret

**Carte de la position
du trait de côte estimée
à échéance 100 ans
avec prise en compte
du changement climatique**

Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



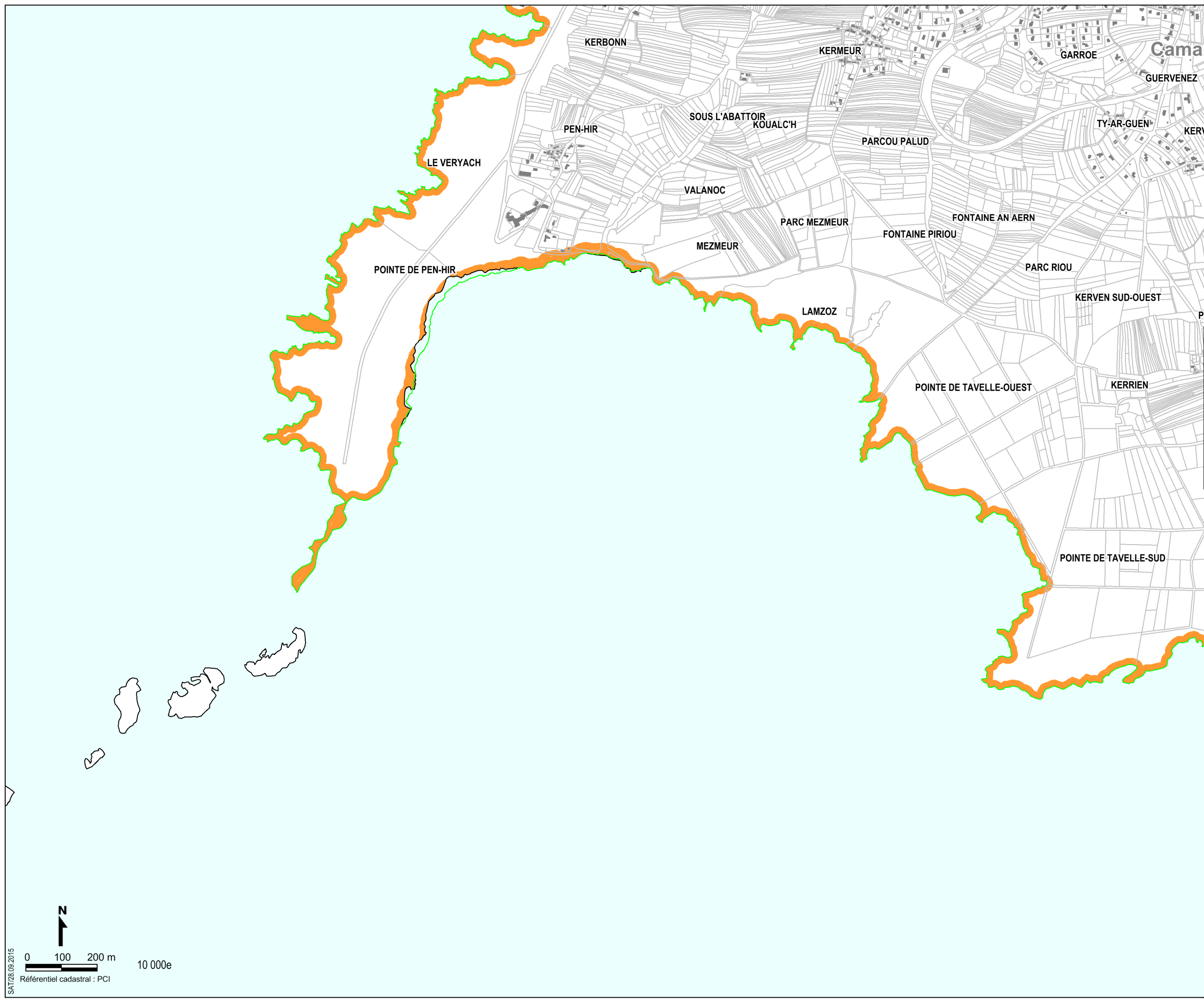
Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®





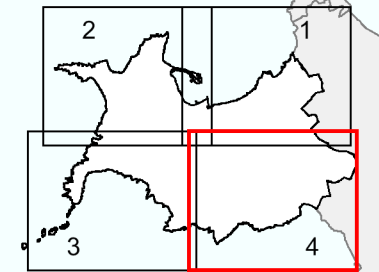
PPRL-3 - Camaret

**Carte de la position
du trait de côte estimée
à échéance 100 ans
avec prise en compte
du changement climatique**




Commune de Camaret-sur-Mer

Carte n° 4

(carte par bassin de risque)



Légende

-  Limite de commune
-  Aléas érosion intégrant le changement climatique
-  Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.